
**CONSEIL GÉNÉRAL
ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE**

SÉANCE DU 27 JUIN 2011

MOTION ADOPTÉE

**CONTRAT SPECIFIQUE TRANSPORT ETAT -REGION : DES AVANCEES CONCRETES POUR
L'ESSONNE**

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

Le contrat spécifique transport voté le 23 juin par le Conseil régional d'Ile-de-France vient concrétiser de nombreux engagements sur les projets de développement et d'amélioration des transports collectifs franciliens. Il consacre également un important volet pour les transports en commun essonniers.

Le développement des transports en commun franciliens rentre actuellement dans une phase décisive. Le Département de l'Essonne et l'ensemble des élus locaux doivent collectivement affirmer une position forte et cohérente afin de peser efficacement sur les décisions qui vont être prises par l'Etat et la Région en faveur d'un développement équilibré de la métropole francilienne.

Le Contrat de projet État-Région (CPER) 2007-2013 avait défini quatre orientations stratégiques :

- le renforcement de l'attractivité et la compétitivité du territoire régional,
- la modernisation des systèmes de transports,
- la cohésion sociale et territoriale régionale,
- la préservation de l'environnement et la prise en compte du développement durable.

La mobilisation des usagers, des élus locaux et du Conseil général a mis en exergue l'urgence et le caractère indispensable du renforcement de certains engagements ayant conduit à l'élaboration d'un "Contrat spécifique transport" (CST) pour lequel Etat et Région s'entendent sur un plan de financement de plus de 2,7 milliards d'euros.

Le plan de mobilisation « CST » vient ainsi concrétiser certains projets de développement et d'amélioration de la qualité de service du transport collectif francilien, dans la ligne du Plan de mobilisation pour les transports adopté par la Région et les Départements franciliens. Cet accord est également une reconnaissance pour l'Essonne qui figure en bonne position dans ce contrat.

Un plan d'investissement indispensable pour les RER C et D

Le Conseil général a toujours considéré l'urgence d'un plan de mobilisation autour des RER B, C et D comme la priorité d'investissement pour l'Essonne. Le CST vient ici apporter des réponses, même partielles, à ces préoccupations.

Sur le RER C, ce sont 370 millions d'euros qui seront investis à l'horizon 2017, avec des premiers engagements avant 2013 (travaux de signalisation entre "Bibliothèque François Mitterrand" et "Brétigny", travaux liés à l'interconnexion avec tram-train Massy-Évry...).

Sur la ligne D, ce sont 220 millions d'euros qui seront investis d'ici 2013, afin de réaliser notamment les premiers aménagements du nœud ferroviaire de Corbeil-Essonnes.

L'avenant du CPER prévoit également les premières études nécessaires au doublement du tunnel de Châtelet à Gare du Nord et au sextuplement des voies entre Paris et Juvisy, à hauteur de 25 millions d'euros.

Pôle de Juvisy-sur-Orge

Il est prévu pour la gare de Juvisy-sur-Orge, deuxième pôle multimodal de la Région Ile-de-France (hors Paris), le lancement des travaux d'ici 2013 pour une mise en service en 2017 pour un coût total estimé à 110 millions d'euros. Concernant la première tranche de 50 millions d'euros, l'Etat vient contribuer à hauteur de 4 millions d'euros, la Région et le Département apportant une enveloppe de 23 millions d'euros chacun.

T7, 2^{ème} phase entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge

La liaison du Tramway T7 permettra, lors de sa mise en service en 2017, de relier Villejuif à Juvisy. Dans le cadre de cet avenant au CPER, il est prévu la poursuite des études et le lancement des premiers travaux pour un montant de 30 millions d'euros dont 7,6 pour l'Etat, 17,8 pour la Région et 4,5 pour le Département.

Une priorité accordée au développement de TCSP en Essonne :

Ce CPER vient également consacrer la nécessité de développer les lignes en site propre à travers des engagements pris pour de nombreuses liaisons essonniennes :

- **TCSP Massy-Saclay** – Dans le cadre de la liaison Massy-Saint-Quentin-en-Yvelines, le Contrat spécifique transport inclut le financement de l'itinéraire entre l'Ecole polytechnique et le Christ de Saclay (section estimée à 55 millions d'euros – 22,5 pour la Région, 22,5 pour l'Etat et 10 pour le Conseil général), pour une mise en service d'ici fin 2013.
- **TCSP Massy-Arpajon** - Ce projet vise à améliorer les relations en transport en commun sur la RN20 et permettre sa requalification en accompagnement de l'engagement des collectivités à favoriser une dynamique urbaine autour de cet axe.
- **Liaison Sénart-Evry** – La première phase Sénart-Corbeil va être mise en service en juillet 2011. La seconde phase permettra de prolonger le futur site propre et le futur TZen au-delà de la Seine vers Evry et Corbeil.

Il convient enfin de rappeler que le tram-train Massy-Evry est inclus dans le Plan Espoir Banlieues et le protocole d'accord Etat – Région signé le 13 octobre 2008 prévoyant une enveloppe de 150 millions d'euros pour cette opération.

Considérant l'ensemble de ces éléments ainsi que les motions adoptées par l'assemblée départementale le 18 octobre 2010,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Prend acte et se félicite de cet accord entre l'Etat et la Région ainsi que des avancées essonniennes y figurant. Ces progrès indispensables répondent notamment à la vaste mobilisation des usagers des transports, des élus locaux et du Conseil général. A la suite du vote par la Société du Grand Paris sur le tracé du Grand Paris express le 26 mai dernier, de la fusion de tarification entre les zones 5 et 6, l'Essonne vient ainsi remporter une nouvelle bataille pour le développement de ses transports collectifs.

Salue l'engagement de la Région Ile-de-France en faveur d'un aménagement équilibré du territoire francilien et des efforts menés par ses élus pour une meilleure cohésion entre la grande et petite couronne.

Constate cependant l'insuffisance des moyens alloués à l'amélioration des transports en commun existants et les incertitudes pesant toujours pour la réalisation effective de certains projets tels que le plan d'urgence autour des RER ainsi que la rénovation du pôle de Juvisy.

S'engage à rester vigilant sur la mise en place effective des ces opérations et tout particulièrement sur la réalisation rapide des premiers travaux sur les lignes C et D des RER.

Poursuivra sa mobilisation pour que des engagements similaires et amplifiés soient pris par les acteurs concernés (Etat et Région) pour l'amélioration de la qualité de service sur la ligne B du RER mais aussi pour la mise en place d'autres projets réclamés et attendus par les Essonniens : TCSP Massy-Les Ulis, liaison Orly – Evry/Corbeil, liaison Val d'Yerres – Val de Seine et ligne « 402 ».

Le président du Conseil général,

Jérôme Guedj